



BMU, PARI GAGNANT !

Dans quelques semaines, après 10 ans de travail, le territoire du bassin minier deviendra peut-être un patrimoine reconnu par l'Unesco. La décision sera prise entre les 24 juin et 6 juillet prochains à Saint-Pétersbourg. 120 km de longueur, 160 communes, déjà 354 édifices remarquables reconnus au titre des Monuments historiques : le bassin minier forme un paysage culturel évolutif et vivant, dont l'histoire minière commence il y a trois siècles, avec la découverte du charbon à Fresnes-sur-Escaut. Depuis des années, Pays du Nord Magazine soutient le travail de l'Association Bassin minier Uni. En guise d'ultime souhait de réussite, et grâce au photographe et photomonteur Michel Legay, nous avons immortalisé les plus beaux atouts du territoire. Des terrils, cités minières, chevalets et fosses, comme vous ne les avez jamais vus, version 180°.

Photos : Michel Legay
Catherine O'Miel, directrice de l'Association Bassin minier Uni pour la candidature au Patrimoine mondial, témoigne sur [http:// lescahiers.pays-du-nord.fr](http://lescahiers.pays-du-nord.fr). Retrouvez-y également tous les lieux cités





Le carreau de fosse et la cité du 9/9 bis à Oignies.



Les terrils jumeaux de la fosse du 11/19 à Loos-en-Gohelle.

Vue sur la ville Auchel, depuis le terril 14.



La fosse d'Arenberg à Wallers, du haut du troisième chevalet.



Les Grands Bureaux de la Société des Mines de Lens, vitrine de l'une des plus puissantes Compagnies du Bassin minier du Nord-Pas de Calais.

La gare de Lens, de style Art Déco, prend des airs de locomotive, sur 86 mètres de longueur.

